

les élu.e.s d'Outre-Mer
en première ligne contre
les hépatites B et C
et le VIH!



La pandémie de la COVID 19 qui nous touche nous rappelle à quel point il est possible de faire face à la diffusion d'un virus si nous agissons de manière concertée. Si la crise sanitaire n'est pas encore terminée, des perspectives apparaissent enfin. Nous constatons que c'est l'action combinée de l'État et des Élus locaux qui permet d'obtenir les meilleurs résultats en donnant les moyens d'action nécessaires aux professionnels de santé, du secteur médico-social et des différentes associations présentes sur le terrain. C'est cette action collective qui permet de délivrer toutes les informations utiles, de relayer efficacement les mesures de prévention, de rappeler les situations à risque et de faire dépister toute personne dès que

le doute existe. C'est bien notre action conjointe qui nous permet de nous donner toutes les chances d'éradiquer ce virus de la COVID 19. Cette stratégie d'éradication d'épidémie virale, est familière des acteurs politiques, des professionnels de santé, des volontaires du monde associatif et des patients qui chaque jour se battent contre les épidémies de VIH et des hépatites. Toute cette stratégie basée sur l'information, la prévention et le dépistage est leur ADN. Leur engagement, leur courage et leur ténacité doivent être salués. Ce d'autant qu'au cœur de nos territoires ultramarins, ces épidémies font encore trop de victimes, dans des proportions encore trop fortes. Ainsi, à l'instar de l'éradication à venir de la pandémie COVID 19, c'est par notre action concertée que nous pourrons atteindre notre objectif d'éliminer l'hépatite virale et de mettre fin à l'épidémie de VIH/Sida à échéance 2030.



LES OUTRE-MER EN PREMIÈRE LIGNE DES PLANS NATIONAUX CONTRE LES HÉPATITES VIRALES ET LE VIH, C'EST POSSIBLE !

Les élus locaux peuvent contribuer
aux stratégies nationales et internationales

HÉPATITES B ET C

L'objectif du gouvernement : éliminer l'hépatite C d'ici 2025 en France. La stratégie nationale repose sur trois piliers :

- la prévention pour toucher TOUS les publics ;
- le dépistage de proximité par un test rapide d'orientation diagnostique (TROD) pour les hépatites B et C ;
- l'accessibilité aux traitements de l'hépatite C par l'ouverture à de nouveaux prescripteurs.

VIH

Mettre fin à l'épidémie du Sida est l'objectif de l'OMS et de l'ONUSIDA, sur une base de 90/90/90 :

- 90% des personnes vivant avec le VIH diagnostiquées ;
- 90% de ces personnes mises sous traitement ;
- 90% des personnes sous traitement aient une charge virale supprimée.

Le gouvernement français s'inscrit dans cette volonté d'éradiquer l'épidémie de Sida d'ici à 2030, avec des objectifs intermédiaires relevés à 95/95/95.

DES ÉLUS ENGAGÉS

L'engagement des élus est indispensable pour accompagner et soutenir les professionnels de santé et les associations dans leur effort, et cela passe notamment par les communes, qui jouent un rôle essentiel dans la réussite des objectifs. L'initiative Fast-Track Cities (Les villes sans sida) a été mise en place en 2014 dans le cadre de la déclaration de Paris de l'ONUSIDA. Plus de 300 villes se sont déjà engagées. Concernant les Outre-Mer, Mayotte et Saint-Denis de La Réunion ont signé la Déclaration de Paris. Cette déclaration engage les villes du monde entier à donner un accès durable aux tests de dépistage pour le VIH, aux traitements antirétroviraux, aux outils de prévention et pour mettre fin à la discrimination et à la stigmatisation.

HÉPATITES ET VIH: QU'EST-CE QUE C'EST ? MIEUX COMPRENDRE, MIEUX PRÉVENIR, MIEUX SE PROTÉGER

A, B, C, D, E... LES HÉPATITES, ou atteintes du foie, sont le plus souvent dues à une infection (virus) ou alors d'origine toxique (l'alcool et les médicaments). Cela provoque une inflammation du foie dont la dangerosité est différente selon le mode de contamination. Les hépatites peuvent rester silencieuses des années avant de progresser et provoquer de graves lésions. Des cirrhoses ou des cancers peuvent apparaître. Chaque année, en France, 4000 personnes décèdent d'hépatite.

LE VIH est le virus de l'immunodéficience humaine. Il s'attaque au système immunitaire, en particulier aux lymphocytes T CD4, des cellules qui protègent le corps contre les attaques de maladies et autres infections. En l'absence de traitement, le VIH se développe en trois stades. Le premier ressemble aux symptômes d'une grippe légère, qui disparaissent quelques semaines après. Durant le deuxième stade, le virus continue de se propager dans l'organisme. Des ganglions lymphatiques, des sueurs nocturnes ou des maladies de la peau peuvent apparaître. Lors du troisième stade, le système immunitaire est très affaibli et ne peut plus empêcher les graves maladies. C'est le sida.



I = I

**Indétectable
= Intransmissible**

Cela signifie pour les personnes vivant avec le VIH qui suivent une thérapie antirétrovirale et dont le niveau du virus dans le sang est indétectable qu'elles présentent un risque négligeable de contamination du VIH lors d'un rapport sexuel.

Source ONUSIDA



COMMENT ÇA SE PROPAGE ?

L'HÉPATITE B se transmet par voie sanguine, par sécrétions vaginales ou le sperme lors de rapports sexuels tandis que l'hépatite C se transmet uniquement par le sang. Une mère infectée peut également le transmettre à son bébé lors de l'accouchement.

LE VIH se transmet par trois voies différentes : rapports sexuels, voie sanguine (transfusion ou partage de seringues) et par l'allaitement. Un seul rapport non protégé suffit pour contaminer le partenaire.

COMMENT PRÉVENIR ?

HÉPATITES

- Avoir des relations sexuelles protégées ;
- Usage sécurisé des drogues ;
- Exiger du matériel à usage unique lors de scarifications ou tatouages ;
- Ne pas partager votre brosse à dents, rasoir, lime ou tout autre article personnel portant des traces de sang ;
- S'immuniser contre l'hépatite B. Il existe actuellement un programme de vaccination.

VIH

La stratégie nationale de santé sexuelle prône une stratégie de prévention combinée : préservatif, PrEP ou prophylaxie, pr – exposition pour les personnes à risques, traitement post exposition pour les personnes ayant pris un risque, TASP – traitement comme prévention.

LES DÉPISTAGES ? C'EST GRATUIT !

Se faire tester est simple et responsable. Il suffit d'une prise de sang en laboratoire. Il existe également un Test Rapide d'Orientation Diagnostique (TROD) au bout du doigt pour le VIH et l'hépatite C. Les résultats sont disponibles en moins de 30 minutes, tout comme l'autotest pour le VIH en 15 minutes. Il suffit de s'adresser aux centres d'information de dépistage et de diagnostic (CEGGID), au planning familial ou à des associations.

SE PRÉMUNIR DES MALADIES

les hépatites ne s'attrapent pas par :

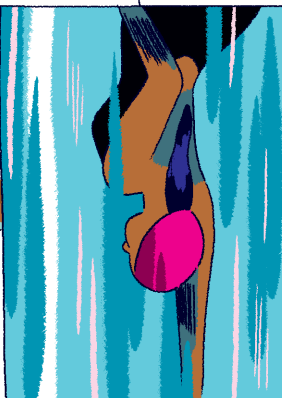


le baiser

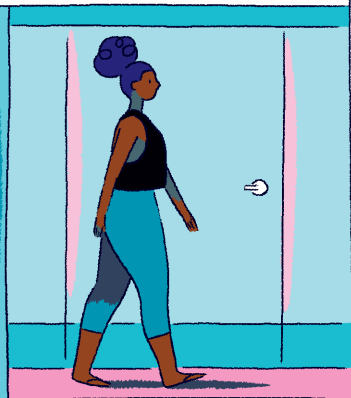
la douche



le bain



la piscine



les WC



le don et les prises de sang

...ET DES IDÉES REÇUES !

le sida ne se transmet pas par :



les piqures de moustiques ou d'insectes

le prêt ou l'échange de vêtements

la bise



le partage de nourriture avec une personne séropositive

les douches collectives

la salive et les larmes



et la pilule contraceptive ne protège pas des hépatites ni du sida !

ÉLUS ET PROFESSIONNELS DE SANTÉ : UN NÉCESSAIRE ENGAGEMENT COMMUN

Hommes et femmes de proximité, les élus sont appelés à accompagner au plus près, et à long terme, les professionnels et les associatifs de la santé.

"L'élu doit être proche de la population, c'est cette proximité avec l'administré qui permet que l'on ait une action territorialisée.

Chaque territoire Outre-Mer a ses particularités.

En Guyane et à Mayotte où le VIH est très important, les croyances ancestrales ont encore la vie dure, on a beaucoup d'immigrations et une population jeune. Tous les territoires n'ont pas les mêmes habitudes. La prévention ne peut donc pas être pareille partout.

Il doit y avoir un travail de discussion avec les concitoyens.

L'élu a une connaissance du terrain, cela permet d'aider à la réactivité et l'innovation. Pour la Covid, par exemple, nous avons mis en place dans ma commune un dépistage itinérant dans tous les quartiers, avec la Croix-Rouge.

Concernant le VIH, dans le cadre du contrat local de santé, on devrait mettre l'accent sur les grossesses précoces car elles sont aussi un moyen d'avoir des infections sexuellement transmissibles. Le but : être complémentaire entre un système de politique public et le terrain."

Sophie Charles, maire de Saint-Laurent-du-Maroni, en Guyane.





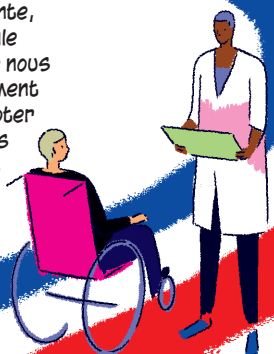
"Les actions politiques dans les domaines HBV, HCV, et HIV devraient être des actions engagées sur le long terme. Dans l'idéal, l'engagement des élus devrait être constant et durable, l'action politique peut être utile pour les actions préventives comme l'accès à la PrEP qui n'est pas prise en charge à 100 % actuellement en Polynésie française, contrairement à la Métropole.

Le soutien financier auprès des acteurs de terrain, en particulier associatifs, devrait être adéquat et durable dans le temps pour pouvoir décliner les politiques de prévention au plus proche de ceux qui en ont besoin [...]. Le plus important cependant est que les élus manifestent publiquement leur intérêt et leur soutien pour faire avancer la prise en charge et la prévention concernant ces pathologies."

Docteur Nguyen Ngoc Lam, centre hospitalier de la Polynésie française.

"Nous pensons que l'implication des collectivités locales est très importante, notamment sur la prise en charge sociale des personnes vivant avec le VIH. Alors que nous avons atteint les deux 90 pour le traitement et la charge virale indétectable, il faut noter que ces dernières années les médecins sont obligés de stopper le traitement de certains patients pour cause de ventre vide."

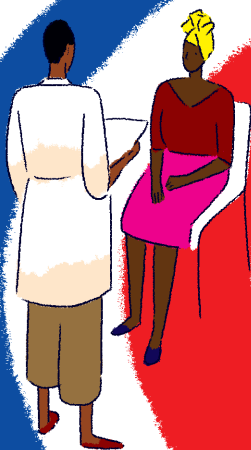
Mayotte, direction de Nariké M'sada.



"Les élus locaux ont toujours eu une place à part dans la lutte contre le VIH. Beaucoup de projets innovants et de campagnes d'information et de prévention sont mis en place au niveau local. IAPAC, en tant qu'organisation internationale, a à cœur de donner leur vraie place à ces initiatives locales.

Rejoindre le réseau des villes et territoires engagés contre le sida, ou Fast-Track Cities Initiative, est le meilleur moyen de mettre en avant ces initiatives et d'enclencher une dynamique d'échange de bonnes pratiques qui bénéficie à tous nos concitoyens. Mayotte et Saint-Denis de La Réunion ont déjà fait ce choix. Nos bras sont grands ouverts à tous les autres !"

Bertrand Audoin, vice-président IAPAC (International Association of Providers of AIDS Care). Sous l'égide de l'IAPAC, une plateforme interactive permettra bientôt aux acteurs de la prévention d'échanger pour mieux agir.



DES ACTIONS AU PLUS PRÈS DES POPULATIONS

Des initiatives dont s'inspirer et des acteurs avec qui travailler

Les initiatives des territoires s'appuient sur un réseau d'acteurs notamment les associations de médecins et de patients qui mettent en cohérence des actions existantes et en inventent des nouvelles.

En Guyane, des actions hors les murs

En Guyane plus de 2000 personnes vivant avec le VIH sont suivies mais des centaines de personnes ignorent encore qu'elles sont porteuses du VIH. On parle « d'épidémie cachée ». La Guyane est par ailleurs la 3^e collectivité après l'Île de France et Mayotte à enregistrer un taux de positivité à l'hépatite B. Les associations ADER et Entr'aides Guyane accompagnent les personnes vivant avec le VIH et l'hépatite B, et proposent des dépistages hors les murs.

En Nouvelle-Calédonie, le VIH concerne tout le monde...

L'Association Solidarité SIDA-NC œuvre depuis 1996. Elle propose des actions de proximité auprès des jeunes mais aussi des adultes calédoniens. L'association offre également des espaces d'écoute spécialisés avec des médecins sexologues et une consultation de dépistage anonyme et gratuite du VIH et des IST.

À Mayotte, Nariké M'sada soutient les personnes vivant avec le VIH

L'association pratique des tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) dans son local et ambitionne d'acquérir un véhicule aménagé pour aider à faire reculer les inégalités liées à l'éloignement et aux déplacements, faire accéder à des droits en santé, au dépistage, à la prévention, à l'accompagnement vers le soin, et contribuer à révéler de façon significative la démographie cachée des populations.

À La Réunion, un centre d'expert en hépatites

Le centre d'expert hépatites « Réunion-Mayotte » a pour objectif d'améliorer l'information sur l'hépatite C et encourager chacun à se tourner vers son médecin traitant pour se faire dépister.

La Polynésie française s'engage contre le SIDA

En 2021, des interventions sont prévues une fois par mois dans les écoles de Tahiti et à l'université de Polynésie française par l'association Agir contre le Sida. Il s'agit de la prévention et de la sensibilisation auprès des populations jeunes. Des maraudes auprès des plus fragiles et des formations sur l'auto-test sont également au programme.



CHARTRE D'ENGAGEMENT VIH ET HÉPATITES

PORTÉE PAR L'ACCD'OM POUR PROMOUVOIR LA PRÉVENTION ET LE DÉPISTAGE DES POPULATIONS D'OUTRE-MER

Considérant :

- ▶ Que les élus locaux sont en première ligne pour agir ;
- ▶ Que l'action doit se faire dans une démarche de partenariat et de solidarité ;
- ▶ Que les Outre-Mer sont marqués par de fortes disparités ;
- ▶ Que l'article L.1434-17 du Code de la santé publique offre la possibilité aux ARS de conclure des contrats locaux de santé (CLS) avec notamment les collectivités territoriales et leurs groupements portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social ;
- ▶ La nécessité d'un engagement plus important dans le domaine de la santé au niveau local et la mobilisation d'un réseau plus large de partenaires ;
- ▶ Que l'IAPAC met en cohérence et soutient les projets de territoire tout en permettant les coopérations internationales de proximité ;
- ▶ La nécessité d'un portage politique fort, d'une coordination solide, d'une approche partenariale et intersectorielle, de la participation des habitants, de la prise en compte des déterminants socio-environnementaux.

La collectivité de s'engage à :

- ▶ Agir sur l'offre de soins permettant un déploiement approprié des dispositifs de prévention, de dépistage, et de prise en charge ;
- ▶ Informer tous les ans la population sur l'avancement des engagements pris et sur les objectifs atteints ;
- ▶ Agir de façon partenariale avec les acteurs de la santé présents sur le territoire.
- ▶ Apporter des réponses aux besoins de santé des habitants ;
- ▶ Se rapprocher de l'IAPAC afin d'adhérer à la déclaration de Paris pour atteindre les objectifs de lutte contre le VIH ;
- ▶ Mettre en place si ce n'est déjà fait un Contrat local de santé.



L'Association des Communes et Collectivités d'Outre-Mer, l'ACCD'OM, est une association d'élus, créée en 1991, qui se donne pour mission d'accompagner les collectivités ultramarines dans leurs actions et projets, notamment en matière de Développement durable, afin de répondre au mieux aux enjeux et problématiques de leur territoire. Présente dans l'ensemble des territoires d'Outre-Mer, l'association rassemble les élus afin d'informer, échanger, réfléchir et débattre sur les enjeux du développement durable et l'innovation dans nos territoires. Elle a à cœur de pouvoir les représenter et d'être le relais de leurs besoins et attentes auprès des instances nationales.



Gilead Sciences est un laboratoire pharmaceutique qui crée, développe et commercialise des traitements innovants pour répondre à des besoins médicaux non satisfaits. Sa mission est de faire progresser la prise en charge des patients atteints de maladies engageant le pronostic vital, comme le VIH et les hépatites virales B et C.

Depuis plus de 30 ans, Gilead est l'un des principaux acteurs de l'innovation dans le domaine du VIH, à l'origine d'avancées dans le traitement, la prévention, le dépistage et l'accès aux soins, ainsi que dans la recherche d'un traitement curatif. Basé à Foster City, en Californie, Gilead est présent dans plus de 35 pays dans le monde.



Ce guide a été réalisé par l'ACCD'OM en partenariat avec Gilead.